

# Palombes : chasseurs et les agriculteurs s'allient face à la préfecture du 64

Les agriculteurs dénoncent les dégâts occasionnés sur les cultures par les palombes. Et réclament, avec les chasseurs, une dérogation complète pour les chasser.

Game of chasse, nouvel épisode. Depuis le confinement, chasseurs du 64 et préfecture croisent le fer. Ce jeudi, nouveau rebondissement : alors que le préfet venait juste d'émettre son autorisation de « régulation strictement encadrée » des palombes, les chasseurs décrient déjà ledit arrêté. Et reçoivent un soutien de poids : les agriculteurs qui, eux, alertent sur les dégâts subits par leurs cultures, par le volatile.

« Précédemment, dans Game of chasse »... Le 31 octobre dernier, le ministère de l'Ecologie a émis une dérogation autorisant la chasse réguler certaines espèces. Une mesure déclinée localement par arrêté préfectoral.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, le



Un vol de palombes, au-dessus d'un champ, vers Louvigny, ce jeudi. © NICOLAS SABATHIER

préfet a suivi le mouvement, au grand dam des chasseurs locaux, qui réclament plus de souplesse pour leur hobby.

Ce jeudi, nouvel épisode. Avec cette fois de nouveaux personnages, en l'occurrence des agriculteurs. Franck Laborde, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du 64, et Sylvain Bordenave, président des jeunes agriculteurs, relayent en effet un message d'alerte sur les dégâts des oiseaux sur les semis

d'hiver. « Les palombes, qui migrent de moins en moins, se sont installées dans le nord du département. Elles prédatent nos cultures dites d'hiver, les céréales à paille et le colza. Cela peut mettre les exploitants en difficulté, notamment s'ils avaient déjà vendu ces productions. De plus, resemer coûtera de l'argent et du temps, temps qui manquera vu la période de l'année. Or, d'habitude, les chasseurs participent grandement à la protection de nos cultures. En chassant, ils font peur

aux palombes, qui plutôt que rester à découvert et manger dans nos champs, vont se nourrir, plus en sécurité, dans les forêts. Même si nous comprenons l'ampleur de la crise sanitaire, nous demandons une dérogation complète pour la chasse à la palombe, pour sauver nos cultures ».

Une demande évidemment partagée par Philippe Etcheveste, président de la Fédération des chasseurs du 64 : « L'arrêté publié ce jeudi est trop restrictif. Nous demandons plus de souplesse, car l'appel systématique au lieutenant de louveterie sera trop compliqué à mettre en œuvre, la zone de chasse, par parcelle de culture, trop restrictive. Nous demandons tout simplement à faire ce qu'ont fait les préfets dans le Gers et les Hautes-Pyrénées. Et pas d'inquiétudes, il est évident que dans tous les cas, nous respecterons strictement le protocole sanitaire, vu les circonstances actuelles qui frappent notre département ».

MATHIEU HOUADEC | m.houadec@pyrenees.com